

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

INSCRIPTION au « VIDE-GRENIER DE TAM TAM COLONIE »

Vide-grenier chez l'habitant - 95100 Argenteuil (quartier d'Orgemont, secteur La Colonie-Le Moulin)
co-organisé avec la mairie d'Argenteuil

Dimanche 6 Octobre 2013

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom

Né(e) le(Ville) :

Pays.....

Adresse domicile :

CP : 95100 Ville : Argenteuil

Adresse lieu de vente (si différent) :

CP : 95100 Ville : Argenteuil

Tél. :

Email (écrire lisiblement svp) :

Titulaire de la pièce d'identité/du passeport N°

Délivrée le par :

Type de document (cocher la bonne case) : carte d'identité passeport

DECLARE SUR L'HONNEUR

- avoir pris connaissance du règlement et en respecter les termes

- habiter le secteur La Colonie ou Le Moulin à Argenteuil, Orgemont (ou y tenir un commerce)

- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce),

- ne pas participer à plus d'une autre manifestation de même nature au cours de l'année civile que le présent vide-grenier pour lequel je m'inscris aujourd'hui (Article R321-9 du Code pénal, arrêté ministériel du 9 janvier 2009), soit un maximum de deux brocantes par an y compris celle-ci.

Fait à le

Signature

ATTENTION : Seules seront prises en considération les inscriptions accompagnées du paiement intégral et des justificatifs demandés.

JOINDRE : COPIE RECTO/VERSO DE VOTRE PIECE D'IDENTITE /PASSEPORT

+ un billet de 5 euros (chèques éventuellement acceptés à l'ordre de « Vide-grenier de Tam Tam Colonie ») correspondant à une participation aux frais engagés pour l'organisation et la communication de l'évènement.

Pour retourner ces documents : se référer strictement au processus d'inscription diffusé dans l'Argenteuillais ou communiqué par la mairie de quartier d'Orgemont-Volembert ou par le Comité d'organisation du vide-grenier sur son site www.videgreniertamtam.com

